

AFFILIATION D'UNE ASSOCIATION QUI A UNE OU DES ACTIVITE(S) SPORTIVES

➡ Vous devez vous réaffilier ou vous affilier à la Ligue 62 et à l'UFOLEP

COÛT : selon le nombre de sections sportives dans l'association			
1 section	2 et 3 sections	4 et 5 sections	6 sections et +
85,00 €	110,00 €	135,00 €	160,00 €

LA FICHE D'AFFILIATION ASSOCIATION

qui doit être **IMPERATIVEMENT** datée et signée par le Président (page 4)

Remplir la fiche d'affiliation pré-imprimée ou la fiche d'affiliation vierge sans oublier de cocher :
page 1 : à qui s'adressent vos activités

pages 2-3- 4 : les activités pratiquées par l'association

ATTENTION ! Une adresse mail est absolument nécessaire pour la transmission d'information en cours de saison

➡ Vous devez prendre des licences UFOLEP pour vos adhérents ou/et un complément d'assurance si tous les adhérents n'ont pas leur licence

LES CARTES D'ADHERENTS et/ou LES LICENCES UFOLEP

ADULTES (nés en 93 et avant)

- ◆ **ADULTES NON SPORTIFS (Carte Ligue : 9,15 € assurance APAC incluse)**

- **Réadhésions**

Retourner le listing en cochant les adhérents qui renouvellent leur adhésion pour la saison 2010/2011

- **Nouvelles adhésions**

Remplir le tableau vierge que vous avez reçu en précisant les activités pratiquées par l'adhérent

- ◆ **ADULTES SPORTIFS (Licence UFOLEP)**

Prendre une licence UFOLEP : se reporter aux Formalités UFOLEP (document joint)

JEUNES (nés en 94 et après)

- ◆ **JEUNES NON SPORTIFS (Carte Ligue : 2,70 € assurance APAC incluse)**

- **Réadhésions**

Retourner le listing en cochant les adhérents qui renouvellent leur adhésion pour la saison 2010/2011

- **Nouvelles adhésions**

Remplir le tableau vierge que vous avez reçu en précisant les activités pratiquées par l'adhérent

- ◆ **JEUNES SPORTIFS (LICENCE UFOLEP)**

Prendre une licence UFOLEP : se reporter aux Formalités UFOLEP (document joint)

TOUT ADHERENT DOIT CONSERVER SA CARTE PLASTIFIEE :

- **ELLE SERT DE SUPPORT AUX ETIQUETTES DE RENOUVELLEMENT ANNUEL**

- **ELLE EST PREUVE DE VOTRE ADHESION ET DE VOTRE COUVERTURE ASSURANCE**

Nouveau : Lorsque l'Association sera réaffiliée vous avez la possibilité de gérer vos adhérents par internet.

Pour plus d'informations contactez l'UFOLEP au 03 21 72 67 41

Vous retournez :

- la fiche d'affiliation accompagnée du chèque à l'ordre de UFOLEP 62 à :
UFOLEP PAS DE CALAIS - Maison des Sports -9 rue Jean Bart - 62143 ANGRES
- les licences UFOLEP à : l'homologateur du secteur (se reporter aux Formalités UFOLEP)